

La MNT lance un comparateur pour les offres labellisées

Publié le 13/06/2017 • Par [Claire Chevrier](#) • dans : [A la une emploi](#), [A la Une RH](#), [Actu Emploi](#), [France](#), [Toute l'actu RH](#)



Romolo Tavani – Fotolia

La Mutuelle Nationale Territoriale a dévoilé ce matin le comparateur Terriscope dont l'objectif est d'aider les territoriaux à s'y retrouver dans la jungle des offres labellisées. L'outil compare les garanties et les services d'une vingtaine d'assureurs labellisés en santé ou en prévoyance.

[CET ARTICLE FAIT PARTIE DU DOSSIER](#)

[La complémentaire santé et prévoyance des agents territoriaux](#)

« Quand une collectivité décide de participer à la complémentaire de ses agents via le système des offres labellisées, en général plus de 60% entrent dans le dispositif. Cependant tous n'y adhèrent pas notamment parce qu'ils ont du mal à s'y retrouver », explique Laurent Adouard, directeur général délégué de la MNT. C'est en effet un monde complexe. Depuis le [décret du 8 novembre 2011](#), qui permet aux collectivités de participer financièrement à la protection sociale de leurs agents, les offres labellisées foisonnent : la [liste](#) mise à jour régulièrement par la DGCL est un tableau qui se déroule sur 28 pages !

Via sa filiale Territoire Services, la MNT propose donc le comparateur d'offres [Terriscope](#). La mutuelle explique qu'elle souhaite « aider les agents à mieux se couvrir en popularisant les dispositifs existants. » Elle défend les offres labellisées qui représentent une grande partie de son portefeuille, contrairement à d'autres acteurs, moins implantés, qui eux mettent l'accent sur les conventions de participation. En effet, à ce jour, 95% de ses 488 850 adhérents en santé et la moitié de ses 443000 en prévoyance ont souscrit via la labellisation.

Pas de classement par prix

L'internaute doit choisir s'il veut faire une simulation sur la santé ou la prévoyance. Ensuite, il choisit entre les offres qui offrent le maximum ou le minimum de couverture, puis il coche ou décoche une dizaine d'items sur l'optique, l'hospitalisation, le dentaire... en fonction de ce qui est le plus important pour lui. Il voit en dynamique les contrats les plus adaptés s'afficher sur son écran. Si Terriscope mentionne le prix des différentes offres, la comparaison se fait uniquement sur les garanties et les services proposés.

La MNT, pour assurer l'objectivité des classements, a chargé [Les Echos Etudes](#) de récolter les données, de construire la méthodologie et les algorithmes. Il a fallu faire un travail pour homogénéiser les libellés utilisés par les différents assureurs et regrouper les garanties.

Quinze complémentaires santé

« Nous avons pris les acteurs les plus représentatifs en étude de notoriété. Nous avons donc retenu les plus grands opérateurs du marché et pas les offres locales. Si on enlève les mutuelles santé des conjoints, je pense que nous devons approcher 80% du marché. En prévoyance, nous sommes encore plus représentatifs car le nombre d'acteurs est moindre », estime Laurent Adouard. C'est ainsi que les offres de 15 mutuelles santé [\(1\)](#) et 7 acteurs de la prévoyance [\(2\)](#) sont passés à la moulinette.

Pas de revente de données à caractère personnel

La plupart des comparateurs d'assurance gagnent leur vie en revendant les coordonnées des internautes ayant utilisé leur outil à des assureurs, ou en renvoyant vers leur site. Ce n'est pas le cas de Terriscope. « Nous ne demandons pas aux agents de données à caractère personnel pour effectuer des comparaisons, et ne proposons pas d'adhésion en ligne. Nous allons nous rémunérer par la constitution d'une base d'analyse marketing des offres du marché, garantie par garantie, que nous allons commercialiser auprès d'autres assureurs », explique Laurent Adouard. Il nous a aussi annoncé que la MNT réfléchissait à mettre en place un outil qui permettra aux agents, en entrant le nom de leur collectivité, de savoir si elle participe à la protection de ses collaborateurs via des offres labellisées.

Cet article est en relation avec le dossier

- [La complémentaire santé et prévoyance des agents territoriaux](#)

